



## AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

**Certificat de publication de l'avis public de la présentation et du dépôt du :**

### **Règlement No 691**

« RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NO 607, RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS »

Je, Stéphane Simard, greffier-trésorier de la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, certifie par la présente que j'ai affiché le 7 février 2022 le présent avis public **ayant pour but d'amender le règlement 607 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus**, aux endroits prescrits par le conseil.

Le projet de règlement est disponible sur le site Internet de la municipalité ainsi que dans les locaux de celle-ci au 1067 rue Principale à Petite-Rivière-Saint-François.

Le présent règlement sera adopté en séance ordinaire le 8 février 2022 à 19h30. La séance sera présentée en vidéoconférence.

Cet avis fera l'objet d'une parution sur le site municipal, le Facebook et dans le journal de l'Écho de Petite-Rivière-Saint-François.

Et, j'ai signé ce 21<sup>ème</sup> jour de janvier 2019

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Stéphane Simard, CPA, CMA  
Directeur général et greffier-trésorier